

Vers une datapolitique ?

par JEAN-AMOS LECAT-DESCHAMPS

Abstract

This paper explores in details the way surveillance cameras work and more specifically their intelligent development, in order to identify new methods of control which put into perspective Foucault's notion of biopolitics. Through these surveillance devices it is no longer the image itself that is analysed. The image is now described as a translation interface between the world and digital data. This translation of the world into coordinates changes surveillance applications and modifies the representation of filmed humans, therefore questioning the validity of biopolitics in today's world. In this paper I argue that this theoretical framework needs to be revised in the light of technologic innovations and the digitalization of individuals, and I refer to "datapolitics" as a new form of governmentality.

Non pas lutter contre l'état schizoïde dominant, contre notre état schizoïde, mais partir de là, en faire usage comme pure faculté de subjectivation et de désobjectivation, comme aptitude à l'expérimentation. (...) Se détacher de son détachement par une pratique consciente, stratégique du dé- doublement de soi.

EN RUPTURE D'ABORD INTÉRIEURE AVEC LE MONDE.

Tiqqun

Dans cet article nous nous attellerons à montrer comment les nouvelles techniques de surveillance contemporaines, aussi appelées surveillance intelligente, modifient radicalement, une gestion biopolitique des populations, au sens foucauldien, sans pour autant la dissoudre. Nous montrerons à cet égard la manière dont s'établit un certain dépassement du bios à travers des dispositifs de surveillance.

Pour appuyer notre propos, nous évoquerons, dans un premier temps, les similitudes

entre le *Panopticon*¹ et les caméras de surveillance analogiques. Nous nous intéresserons ensuite aux améliorations techniques des caméras de surveillance et aux modalités de fonctionnement de la surveillance intelligente afin de comprendre les mécanismes de captation de ce qui est surveillé. Nous montrerons, dans un second temps, comment la surveillance des corps et la gestion statistique de la population est dépassée par par une prise-en-compte des individus², renouvelant ainsi le cadre de pensée classique autour des études sur la sécurité et remettant en cause la prépondérance du cadre d'analyse biopolitique. Nous proposerons une notion actualisée de la gouvernementalité biopolitique³ qui est exposée directement aux modifications technologiques des dispositifs de sécurité. Enfin, des lignes de fuites seront proposées.

Analogie avec le *Panopticon*

La caméra « fixe » permet de visionner un champ précis indiquant à l'individu filmé s'il est dans le champ de vision et donc s'il est enregistré. La caméra « dôme », quant à elle, permet un angle de vidéocaptation de 360 degrés. Si le passage de la caméra « fixe », à la caméra « dôme » modifie le seuil d'acceptabilité, de la caméra de vidéosurveillance (Ory, 2012, p 61) par un certain renforcement de l'incertitude panoptique, nous considérons ces deux premiers types de caméras comme des prolongements techniques de la figure architecturale du *Panopticon* de Jérémie Bentham.

Cette complexification et ce doublement du dispositif panoptique n'autorisent ni à évoquer une réelle rupture, ni un changement radical dans le mode de surveillance et donc de gouvernement. Ce devenir technologique du panoptisme permet, dans une certaine mesure, d'enlever murs et barrières reproduisant hors les murs le schème « voir sans être vu » propre au panoptisme⁴. Le procédé et une partie des objectifs demeurent identiques. D'une part, le dispositif panoptique, tout comme le dispositif de caméra, met fin à la co-veillance entre le surveillant et le surveillé et, d'autre part, l'ordre et le bon fonctionnement des institutions (ici des « espaces publics ») résultent de la conscience permanente d'être vu.

Par la vision, pour le *Panopticon*, à travers le transfert d'images pour la caméra de

¹ Le *Panopticon* désigne une figure architecturale, initialement carcérale, inventée par Jérémie Bentham et son frère à la fin du XVIIIe siècle pour répondre à un idéal de regard omniscient en permettant à un surveillant de voir chaque détenu sans que celui-ci ne sache s'il est regardé ou non. Diffusée ensuite par Michel Foucault dans *Surveiller Punir, Naissance de la prison* (1975) cette figure architecturale représente la perfection disciplinaire.

² Nous reviendrons sur ce terme dans la suite de l'article

³ Toutefois nous considérons que l'approche foucauldienne, même si elle doit être actualisée, est encore pertinente pour alimenter la réflexion autour des nouvelles techniques de surveillance.

⁴ Michalis Lianos (2001) relève que la première comparaison entre les caméras de vidéosurveillance et le dispositif panoptique est rédigée par Thomas Mathiesen et Stan Cohen. Cf. Mathiesen, T. (1983). *The Future of Control Systems : The Case of Norway*. In D. Garland, P. Young (dir.). *The Power to Punish : Contemporary Penalty and Social Analysis*. London : Heinemann.

vidéosurveillance, le rôle du surveillant consiste toujours à contrôler et à scruter les individus dans son champ. En ce sens, même si les effets diffèrent, parce que la machine s'intercale entre l'homme et l'objet (ici l'individu surveillé), il s'agit toujours, pour surveiller, d'opérer un regard à sens unique sur le surveillé. Malgré les critiques adressées au modèle panoptique, il s'agit bien du prolongement d'un même mode de surveillance.

Les études proches du courant des surveillance studies considèrent que la caméra de vidéosurveillance représente une rationalisation technique du panoptisme de Bentham, postulat avec lequel nous sommes partiellement en accord.

David Lyon (2001) reconnaît deux limites principales à cette notion de panoptique : d'une part, il n'y a pas un seul lieu d'observation au sein de la société mais une pluralité et d'autre part, peu de personnes se sentent opprimées par cette surveillance. Ces limites complexifient le modèle panoptique puisqu'elles nous incitent à penser la surveillance comme des « assemblages de surveillance » mais ne le rendent pas caduque. Par ailleurs, Pete Fussey (2004) marque la limite d'un panoptisme visant l'entière du corps social comme c'est le cas dans le système carcéral, pour un panoptisme ne ciblant que certaines catégories de population. Enfin, Michalis Lianos (2001, p 31), considère que le « prototype panoptique d'une surveillance unique et centralisée est aujourd'hui obsolète et inefficace » et engage sa réflexion de manière inversée en postulant que le contrôle est dorénavant non plus panoptique mais périoptique. Il juge, qu'il est plus pertinent d'analyser un contrôle institutionnel global par le biais d'un « *périopte*⁵, c'est-à-dire d'un point de focalisation multiple » (Lianos, 2001, p33) plutôt que par un panoptique. Si cela ne remet pas en cause, dans une analyse microscopique, la forme panoptique du dispositif caméra – au moins dans sa version analogique – nous le suivons à propos de la surveillance numérique.

De l'analogique au numérique

Il semble admis que l'étude détaillée de la caméra se doit d'éviter le piège d'une analyse isolée et indépendante de l'objet mais est tenu de la considérer aussi dans les liaisons qu'elle établit. L'objet est relié. L'image saisie par la caméra est transmise à des écrans de contrôle. La transmission s'effectue sur deux modes : le mode analogique et le mode numérique. Désormais, la transmission numérique a supplanté la transmission analogique. En effet, la meilleure compression des données, l'optimisation des formats images, audio et vidéo ainsi que les capacités d'enregistrement, de transmission et de stockage optimisées pour un moindre coût ont généralisé le mode numérique.

⁵ Le passage du contrôle panoptique au périoptique est défini par Michalis Lianos (2001, p 32) comme l'abandon d'un centre inculquant la conformité des sujets à l'attraction d'un centre faisant converger des regards atomisés et légitimant de fait une normativité.

Étymologiquement, le terme analogique provient du grec *analogos* signifiant « qui est en rapport avec, proportionnel ». Le système analogique convertit les informations, ici l'image, en une autre valeur proportionnelle à l'intensité de la source. Le numérique, quant à lui, convertit les informations dans une liste de valeurs bornées, prédéfinies, échantillonnées et donc limitées. Si le mode numérique a des limites de résolution dans la transmission d'une information, il facilite la mémorisation de l'information et permet de lui appliquer des traitements mathématiques ou des équations logiques. Le système analogique pour sa part, est direct et donc représentatif de sa source mais le traitement des informations est difficile, lourd et coûteux.

Le dispositif optique de la caméra demeure analogique mais l'image captée est ensuite immédiatement numérisée. Désormais, la majorité des caméras traduit les données en numérique, le développement de connexions aux réseaux IP (*Internet Protocol*) tend encore à augmenter ce phénomène⁶. La caméra associe la vision optique à la nouveauté de la gestion numérique des informations. Elle est inscrite dans un maillage de plus en plus fin d'enregistrement de données individuelles. La qualité de l'enregistrement s'améliore, le suivi d'objets ou la reconnaissance de visages, l'identification « d'événements rares », la détection de la présence humaine, le suivi des individus, ou encore la ré-identification des individus suite à la discontinuité de champs de différentes caméras sont des actions qui deviennent possibles. Plus largement, dans le champ de la biométrie, tout type d'analyse d'images se développe, comme en témoignent les tentatives d'exploitation des caractéristiques du cerveau humain pour une utilisation biométrique⁷.

La « reconnaissance d'humain »⁸, dans le cadre de la vision par ordinateur, consiste à « coder l'information d'une image en un vecteur descripteur » (Benezeth, 2009, p 30), à la classifier et à déterminer la nature de l'objet », l'humain étant considéré comme un objet particulier. Relevons ici, ce statut de l'humain choséifié, où l'être humain est en partie nié pour ce qu'il est, c'est-à-dire en tant qu'être vivant (*zoe*) et en tant que *bios*.

Précisons enfin que la recherche scientifique autour de la caméra intelligente⁹ est en

⁶ Toutefois pour des raisons de coûts les anciens dispositifs de vidéosurveillance à transmission analogique ne sont pas systématiquement remplacés, loin de là.

⁷ Pour cette technique, les codes biométriques du cerveau (*brainCode*) vont être extraits d'images volumétriques du cerveau obtenues par IRM (Imagerie par Résonance Magnétique).

⁸ Pour une analyse plus détaillée du fonctionnement, des processus de transmission et d'analyse d'image de la vidéosurveillance intelligente nous vous renvoyons à la thèse de doctorat de Lecat-Deschamps, J.-A. (2014). *De la biopolitique à la datapolitique. Éléments de philosophie de l'urbain*. Université Paris-Est.

⁹ Ce n'est pas la caméra qui est « intelligente » : c'est le mode de transmission numérique qui permet à des processeurs d'analyser l'information transmise et de la traiter mathématiquement pour prévoir par exemple des trajectoires et des comportements. Le terme de « caméra intelligente » est la traduction littérale d'*Intelligent video surveillance* ou de *smart video surveillance*, bien que les termes « analytique vidéo » et « analyse vidéo » soient également utilisés. Il nous a semblé que l'emploi d'un terme attribuant de l'intelligence à la machine était approprié à la compréhension du processus qu'elle sous-tend. Mais le terme d'« analytique vidéo » désigne bien plus précisément ce qui est au cœur de ce nouveau type de technologie : le traitement et la gestion algorithmique de la vidéo. Nous conserverons

plein essor comme le manifeste la multitude de thèses réalisées en France ces dernières années sur le sujet¹⁰. Elles visent toutes au perfectionnement de la vidéosurveillance intelligente et à l'amélioration de la connaissance dans le champ de la vision par ordinateur.

Notons bien que les dispositifs de vidéosurveillance intelligente, fonctionnent tous sur un mode numérique puisque *c'est le mode numérique qui rend possible* un traitement mathématique sophistiqué de l'information recueillie. Ainsi, l'intention de la recherche en vision par ordinateur est de permettre « aux systèmes informatisés d'extraire automatiquement des informations haut-niveau, d'un point de vue sémantique, à partir du contenu d'une vidéo ». En vision par ordinateur une vidéo se résume en « une succession de tableaux contenant des valeurs discrètes » (Benezeth, 2009, pp 15-16). L'objectif de la caméra n'est plus de renvoyer une image à un opérateur qui traitera celle-ci, mais de renvoyer le flux vidéo à une unité de traitement qui renverra des informations « haut-niveau » comme par exemple : *une personne est présente dans mon champ de vision*.

Tout se déroule comme si la société de transparence n'était plus l'enjeu essentiel. La transparence cède le pas au calculable et à la modélisation non pas du réel mais de ce qui traduit la réalité¹¹. Ainsi, par le passage au numérique, l'image fait office d'interface, elle permet une prise sur la réalité pour une modélisation la plus fiable possible. Nous considérons la numérisation comme une forme technique rendant possible la virtualisation de l'homme par l'image. La caractéristique principale de cette virtualisation par la numérisation est de rendre *exploitable*. Elle acte la décomposition de l'image, son extraction chiffrée, sa diffusion et son stockage dans des bases de données.

De la caméra numérique au dividu

La caméra de surveillance intelligente, n'est plus seulement une focale qui retransmet une image. Le mécanisme se complexifie. L'image perd son sens traditionnel pour devenir une image calculable. L'image n'est plus vue, il ne s'agit donc plus de discuter ni son « rapport temporel aux choses représentées » ni son caractère fantomatique (Anders, 1956, p 154). Désormais, l'image traitée par les logiciels de gestion n'existe plus

donc l'appellation « caméra intelligente », qui désignera à la fois la caméra, le système de transmission numérique et le traitement mathématique des informations recueillies.

¹⁰ Nous vous renvoyons à ce propos aux thèses effectuées sur le thème de la vidéosurveillance dans le cadre des sciences de l'ingénieur, de la robotique et de la vision par ordinateur, notamment (Benezeth, 2009 ; Fiche, 2012 ; Luvison, 2010 ; Meden, 2013).

¹¹ Il ne s'agit pas d'opposer la transparence et le calculable mais bien de montrer une évolution notable où la vision ne suffit plus. Voir n'est pas nécessaire, si le calcul permet de pré-voir.

en tant que simple représentation du réel. L'image n'existe que parce qu'elle est numérique et donc *exploitable*. Elle intègre ainsi parfaitement le second axiome de l'ontologie de l'économie que propose Günther Anders (1956, p 211) : « ce qui n'est pas exploitable n'est pas ». L'image analogique n'est plus exploitable en tant que telle par la machine. La représentation d'un corps biologique n'est rien si elle ne peut être codée. Ce qui importe ce n'est plus l'image en tant que telle mais le fait qu'elle soit numérique, le fait qu'elle soit codable. La maxime « il ne doit rien y avoir d'inexploitable » s'applique ici¹².

Les contrôles anatomo-politique et biopolitique, la prise en charge du vivant « dans sa double face – anatomique et biologique, individualisante et spécifiante, tournée vers les performances du corps et regardant vers les processus de la vie – » (Foucault, 1976, p 183), deviennent inexploitable s'ils ne peuvent être traduits. La connaissance des personnes est issue du biologique mais « elle se reconnaît sur le corps transformé en code numérique » comme le précise Antoine Garapon (2005), interrogé au sujet de la carte d'identité biométrique, lors d'une audition de la CNIL¹³. La *traduction* dans le langage de la technique est une étape désormais indispensable.

Dans ce sens, toujours à la suite de Günther Anders¹⁴ (1956), nous pouvons formuler un premier axiome de l'ontologie du contrôle numérique : *ce qui est seulement visible n'est pas*. Les corps, comme simples objets de la vision, qui ne sont ni reproductibles ni intégrables dans un flux et une base de données, sont superflus. Si l'on demande maintenant qui, du corps visionné ou de la traduction chiffrée, est réel – « réel » au sens des dispositifs de contrôle –, la réponse est : l'image traitée et traduite en chiffres. C'est elle qui est tangible et qui rend notre « existence vraie » au sein des technologies de contrôle et des bases de données. Notre existence chiffrée est d'autant plus vraie que c'est elle qui sera transmise aux différents points des dispositifs de sécurité. Le second

¹² Justifié pour être « plus sûr, plus simple et plus performant » le passeport biométrique, par sa puce, permet avant tout de recueillir la numérisation de nos données. La photographie et l'empreinte digitale sont numérisées. Ainsi, le passeport non-biométrique présente les mêmes indications biologiques que le passeport biométrique mais il est obsolète. Il n'est plus exploitable dans les bases de données et appartient donc désormais au non-être. On voit bien ici que ce n'est pas la teneur des informations, ni leurs caractères biologiques qui importent mais leurs possibles exploitations, donc leur mode d'être. Cf. *Un nouveau passeport sécurisé. Le passeport biométrique*, fiche du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales <http://www.interieur.gouv.fr/fr/Archives/Archives-des-actualites/2011/5-millions-de-passeports-biometriques>.

Sur ce sujet, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage de Louise Amoore, *The Politics of Possibility : Risk and Security Beyond Probability* (2013).

¹³ Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

¹⁴ Nous avançons ici avec Günther Anders (1956, pp 204-206) et avons transposé ses propositions pour une ontologie de l'économie dans le cadre des techniques de contrôle. Ce n'est d'ailleurs sûrement pas un hasard si les axiomes qu'il prête à l'économie peuvent désormais se traduire dans le champ du contrôle et de la surveillance. Cela laisse plutôt présager d'un recouvrement de l'économie sur la cible de la gouvernementalité.

axiome de l'ontologie du contrôle numérique est : *la réalité est le produit de la numérisation, la réalité est la traduction du biologique en coordonnées*. Inversement, *ce qui n'est que visible, le biologique non-traduit n'« est » pas ; ce qui ne se dit pas en chiffres appartient encore – désormais - au non-être*.

Si la source de l'information demeure la réalité biologique désormais l'homme n'est plus réductible à son corps biologique, c'est-à-dire à son *bios*.

Nous affirmons que la numérisation engendre un processus de virtualisation où l'homme n'est plus d'abord une donnée biologique mais surtout une série de coordonnées en puissance. Le biologique, en tant que tel, n'a plus de sens. Il ne reprend son sens qu'à condition d'être dématérialisé et numérisé pour intégrer les bases de données, c'est-à-dire *quand il n'est plus*. Nous avançons ainsi un troisième axiome de l'ontologie du contrôle numérique qui consiste à dire que *le traitement numérisé de l'humain en coordonnées vectorielles fragmente le bios pour faire éclore une nouvelle cible : le dividu*. La réalité du contrôle ne vise plus l'entièreté du *bios* mais une traduction fragmentée de sa réalité que nous nommons dividu.

Ainsi, malgré son apparence « archaïque » et ce qu'elle laisse voir, la vidéosurveillance intelligente participe d'une nouvelle rationalité de surveillance. L'image numérisée permet d'extraire le réel pour le transformer en virtuel, en coordonnées. Ces coordonnées vont représenter un (in)-dividu et seront transmises, diffusées, sorties littéralement de la bande du film, pour être recoupées dans d'autres fichiers. La gouvernementalité qui vient ne repose pas sur le perfectionnement de la société de transparence, elle acte plutôt l'incapacité de tout voir et l'inopérabilité du sens du regard. C'est la modélisation de données qui la caractérise. Le réel est utile uniquement parce qu'il offre des données traduisibles en chiffres puis modélisables. L'image est une interface qui permet l'assemblage d'une multitude de vecteurs, une matrice de projection sur laquelle sont appliqués des algorithmes. L'image institue l'illusion de la prévision et supprime la vision.

Nous considérons ainsi que le fonctionnement de la caméra intelligente ré-interroge la gouvernementalité telle qu'elle se déploie à travers l'utilisation de dispositifs numériques. A la suite de Günther Anders (1956) essentiellement, mais aussi de Gilles Deleuze (1990), Tiqqun (2000), Antoinette Rouvroy et Thomas Berns (2010), nous proposons donc une troisième dimension analytique de la surveillance (au delà de la discipline et du contrôle biopolitique) qui s'appuie sur les facettes de l'individu, que nous nommons « *dividus* » et qui ne peut être anodine quant à l'issue de la gouvernementalité. Le pouvoir calculateur algorithmique témoigne de l'apparition d'une troisième strate de la société de contrôle : qui agit non plus sur l'individu mais sur le dividu¹⁵ à travers le désir et l'affect.

¹⁵ Pour une analyse plus fine et détaillée du dividu, cf. Lecat-Deschamps, (*op. cit.*)

D'un contrôle dividuel à la datapolitique

Le passage à l'ère du calculable modifie la surveillance – par le contrôle dividuel – tout comme la représentation de l'homme – par l'analyse du dividu – et rompt ainsi en parti avec le *bios*. Le prisme du contrôle biopolitique ne suffit plus. Le contrôle dividuel affecte, il contraint discrètement, sans que l'on puisse s'en rendre compte. Il n'affecte plus seulement les corps mais l'individuation de chacun.

Silja Samerski et Ivan Illich (2010, p 187) écrivent que « *par définition*, les probabilités ne se rapportent jamais à une personne concrète, mais à un casus construit ; jamais à un « *moi* » ou à un « *toi* » tels qu'ils peuvent être présents dans une conversation courante, mais toujours à un « *cas* » membre d'une population statistique ». Ainsi, nous devons nous demander s'il est encore correct de parler d'individus quand leurs représentations ne sont que le fruit de calculs algorithmiques ? Le mode de gouvernement qui transparait au travers des dispositifs modernes de surveillance ne semble plus s'appliquer seulement à l'individu et aux corps mais aussi à une population statistique (situation que met en place la biopolitique mais qui n'interdit pas d'y re-penser la condition de l'homme) et aux dividus, c'est-à-dire des individus morcelés ou plutôt sur des bouts d'hommes. Dans cette nouvelle surveillance, l'individu n'est que rarement considéré dans son entièreté.

Le gouvernement d'une société algorithmique ne s'adresse donc plus à un individu unitaire mais à des facettes changeantes et tente d'affecter nos virtualités.

Ainsi, la vision du biopouvoir par le collectif Tiquun (2000, p 33) qui serait semblable à l'étau « *d'un contrôle à la fois totalisant et individualisant* » nous semble erronée. Le biopouvoir fonctionne désormais comme un étau à la fois, effectivement totalisant mais dividualisant (et non individualisant). Les technologies de contrôle engagent une sorte d'obsolescence de l'individu ou, tout du moins, que les nouvelles techniques de savoir semblent en quelque sorte destituer l'individu, ce qui remet en cause, entre autres, la prédominance même de la biopolitique.

Ce qui est pris-en-compte, ce n'est plus l'individu en tant que tel, mais ses facettes dividuelles. Elles ne sont pas visibles mais leur traduction en données calculables permettent de les interpréter.

Dans notre monde conformiste¹⁶, la surveillance dividuelle matérialise la dislocation de l'individu en multiples facettes perméables au monde extérieur qu'il s'agit d'influencer. Comme le note Günther Anders (1956, p 150), nous ne disons pas que l'âme de l'individu est vide mais au contraire qu'elle est pleine, plus qu'elle ne l'a jamais été, remplie des flux du monde extérieur. Elle « est devenue co-extensive du monde ». Si les technologies de l'information et de la communication accèdent la thèse de Günther

¹⁶ À propos du conformisme, cf. Anders, 1956.

Anders (1956), nous ajoutons que la surveillance actuelle, que permet entre autres le dispositif caméra, livre en retour l'homme aux technologies de l'information et de la communication. Mais l'homme n'est pas livré en tant que tel, il n'est pas livré dans son être-lui-même, son existence est prise-encompte de manière partielle et décomposée. Il y a une tentative permanente de *réduction de l'écart* entre l'humain et le monde qui est constitutive de ce nouveau mode de gouvernementalité que nous nommons datapolitique. Ce mode de gestion datapolitique fonctionne par le classement et le groupement de ces facettes individuelles.

Le quadrillage biopolitique nous protège physiquement et médicalement, le quadrillage datapolitique, nous protège surtout de nous-même et de notre éventuelle dangerosité. L'analyse technico-numérique de chacun en tant qu'agrégat de « individus à risque », en plus de brouiller la séparation entre ce qui protège et ce qui est protégé, déplace la catégorie normative de la dangerosité du champ biologique au champ statistique. Pour ce faire, il ne peut être accordé, à chacun, une réserve insulaire. Bien entendu, il n'y a pas d'exigence expressément déclarée comme telle. Comme nous le rappelle Günther Anders (1956), ce qui nous asservit dans le système conformiste, c'est à la fois « tout » et « rien ». Nous sommes tous potentiellement dangereux et il convient de nous méfier de nous-mêmes. Ainsi, tout en ayant comme dessein de dissiper l'inquiétude et le risque sociétal, le dispositif de sécurité rigidifie notre surmoi et accroît l'inquiétude de notre Moi. Autrement dit, la prise en compte technico-numérique de soi, jusque dans son intériorité même, en niant l'écart entre nous et le monde, brouille les instances inconscientes de contrôle de soi et participe de fait à fragiliser le Moi¹⁷. Le dispositif de sécurité atteint l'entièreté du corps et se glisse en nous à tel point que nous ne sommes plus jamais seul. Nous sommes une extension du monde. Cette tentative continue de perforation influence notre être. Tiqqun (2000, p 67) écrit ainsi avec justesse que la « présence intérieure de l'Autre se noue à tous les étages de notre conscience : c'est une légère et constante déperdition d'être, un assèchement progressif, une petite mort distribuée en continu ». C'est cette déperdition que l'analyse de la surveillance caméra fait ressortir. L'être n'est jamais un, il est toujours fragmenté afin d'être regroupable. Toutes nos parties individuelles doivent appartenir à une catégorie clairement délimitée et la singularité repose sur sa faculté d'être regroupable, c'est-à-dire profilable afin d'intégrer le prisme représentationnel de la technique actuarielle qui transforme l'individu en données localisées (Rouvroy, 2009¹⁸). Ne plus pouvoir être seul,

¹⁷ Sans rentrer dans une interprétation psychanalytique, signalons très schématiquement, que sont généralement reconnues trois instances de constitution du sujet : le moi, le sur-moi et le ça. Le moi, d'une certaine façon, est le reflet de ce que nous sommes et de ce que nous montrons. Il s'agit de l'instance la plus consciente. Le sur-moi joue un rôle de censeur, il s'agit de l'instance qui intériorise les droits, les devoirs, les interdits, les règles, les normes. Le ça, inaccessible à la conscience, est le centre des pulsions et est régi par le principe de plaisir.

¹⁸ Antoinette Rouvroy (2009) mobilise l'article suivant : J. Simon, "The Ideological Effects of Actuarial Practices", *Law and Society Review*, vol.22, n°4, 2008, p 772.

témoigne d'un penchant grave de la société de marché, mais traduit surtout une perforation du *discretum*.

L'image devient un support de calcul des intentions, des actes individuels et des orientations intimes. La surveillance des corps ne suffit plus, il s'agit de les affecter dans leurs orientations les plus intimes¹⁹.

Changement de paradigme : du biologique au technique-numérique

Les dispositifs de surveillance intelligents rendent réels l'enregistrement de virtualités subjectives. La gestion, la surveillance et le contrôle n'agissent pas nécessairement sur le réel mais sur une *représentation calculable du réel*. La réalité normative de la société tend à ne devenir que l'analyse mathématique d'un amas de données individuelles. Cette tendance, n'est pas nouvelle, mais le traitement algorithmique systématisé des données individuelles l'amplifie.

Pour éclairer notre propos, il est nécessaire de reprendre l'opposition entre souveraineté et biopouvoir, suite au développement qu'en fait Michel Foucault dans *La Volonté de Savoir* (p 180) où le « faire vivre et laisser mourir » succède au « laisser vivre et faire mourir » : « l'existence en question n'est plus celle, juridique, de la souveraineté », c'est celle « biologique, d'une population. (...) Le pouvoir se situe et s'exerce au niveau de la vie, de l'espèce, de la race et des phénomènes massifs de population ».

En questionnant la représentation de l'humain dans les dispositifs de surveillance, face à sa numérisation, sa projection virtuelle dans des bases de données ainsi que son traitement algorithmique, nous contestons une existence qui serait fondée sur le biologique avec la population comme cible du gouvernement, donc sur une biopolitique.

Les dispositifs de caméra représentent le prolongement technologique de techniques disciplinaires insérées dans un quadrillage biopolitique. Ce sont des objets qui exposent les corps. La numérisation destitue le caractère central du biologique ainsi que celui de la population dans les techniques de contrôle et de régulation

¹⁹ Comme l'écrit l'économiste Cyril Hédoïn (2012), certains travaux d'économie comportementale ont considérablement affaibli l'hypothèse standard en économie de la rationalité de l'individu, pour au contraire favoriser l'émergence d'une conception de l'individu aux personnalités multiples (multiple selves) et incohérentes, remettant en cause la conception d'un individu unifié. Ces travaux montrent que les choix individuels dans le cadre de décisions économiques plus ou moins récurrentes sont frappés de plusieurs biais systématiques : dissonance cognitive, incohérence des choix inter-temporels, substitution entre motivation intrinsèque et motivation extrinsèque, effet de contexte sur la décision, etc. L'individu s'apparente alors à un ensemble de personnalités se succédant dans le temps, chacune pouvant être décrite par une fonction d'utilité, sans que pour autant la cohérence entre les choix de ces différentes personnalités soit garantie ». On voit bien ici, à travers cet exemple appliqué, l'intérêt majeur que reflète la réflexion autour du dividual. Cf. <http://www.laviedesidees.fr/Quand-nos-comportements-deroutent.html>

Désormais l'individu est bien plus soumis aux dispositifs de pouvoir par ses virtualités que par son corps propre. Le biopolitique concerne des individus réels et des corps formant une population ayant des régularités propres. La datapolitique, quant à elle, s'adresse à des virtualités multiples où le savoir sur les individus émane bien plus des facettes virtuelles et dividualles que d'un savoir lié à des régularités naturelles de la population.

La traduction numérique des corps, des individus et des dividuals telle que la réalise les dispositifs de surveillance marque donc le passage d'une régulation de la naturalité d'une population à la gestion machinique automatisée du dividual. Cette gestion s'effectue sur des virtualités appréhendées *en tant que* réalité.

Le *bios*, mais aussi le vivant dans son ensemble, ne sont plus au centre. L'homme dans son entièreté n'est plus géré. Ce sont désormais des dividualités fluctuantes et exploitables ainsi que des désirs spécifiques, et non plus l'être humain dans son entièreté, qui sont gérés. La gestion des naturalités a dépassé un seuil où la recherche de connaissances plus poussées sur la réalité a rendu nécessaire le dédoublement de la réalité et la fragmentation de l'humain. Nous assistons à un dédoublement du réel où la production de savoir nécessite la métabolisation du réel par l'ordinateur (Rouvroy, 2014). Le processus de virtualisation du réel marque une perte de vitesse de la surveillance disciplinaire des corps mais aussi du contrôle de la population, en faveur du contrôle dividual.

La gestion de la réalité devient un pilotage d'une virtualité réelle, c'est-à-dire d'une réalité dédoublée. Cette gestion ou ce pilotage ne doivent pas être perçus comme un pouvoir simplement descendant, c'est un pilotage des autres mais aussi et surtout de soi.

En traçant et en surveillant les gestes, les mouvements et les activités dividualles, les programmes algorithmiques ne se réfèrent plus à l'individu²⁰. En se référant aux dividuals, ce n'est plus une norme biologique qui est recherchée mais une norme de l'action à-venir. La norme ainsi enregistrée, que nous qualifions de « technique », ne se réfère ni à l'individu ni à la population mais aux micro-actions produites et à ce qu'elles disent de lui.

La vidéosurveillance intelligente représente un des outils de liaison qui institue le passage d'un savoir biologique à un savoir technique. Elle est un outil qui permet de transposer le traçage disciplinaire et le quadrillage biopolitique en des virtualités. La dimension disciplinaire de la caméra de vidéosurveillance, associée à sa capacité biopolitique, paraît obsolète à bien des égards mais elle est l'un des points d'entrée dans la sécurité « technique-numérique ».

La numérisation supprime l'entièreté de l'individu par et pour une multitude de points calculables. Dans son processus, la caméra code le corps réel représenté, en des

²⁰ Georges Canguilhem (1966, p 118) montre « qu'en matière de normes biologiques c'est toujours à l'individu qu'il faut se référer ».

données virtuelles subordonnant la nécessité d'un savoir biologique à sa possible utilisation. L'individu est caractérisé, face au pouvoir, par ses virtualités multiples²¹. Ainsi, le dispositif de sécurité, n'agit plus sur le biologique et ne trie plus par le prisme du médical mais effectue une classification algorithmique. L'humain ne se représente plus finalement uniquement comme une réalité biologique mais comme une succession de critères réutilisables et exploitables à l'infini. Les régularités sont désormais des régularités virtuelles retraduites en réalité. La numérisation et les algorithmes continuent d'œuvrer par le contrôle biopolitique mais ce n'est plus qu'un pan de leurs actions. Le biologique n'est plus le seul marqueur déterminant de notre condition de dividu.

A la différence des instruments de géolocalisation qui codent l'être humain à travers un instrument, la caméra code l'être humain à partir de sa réalité biologique. La géolocalisation de notre GPS, par exemple, n'est pas un traçage direct de notre réalité, c'est un traçage d'un instrument qui nous appartient et auquel nous sommes associés. Le même principe est valable pour les téléphones portables ou les *passes navigo*²². L'homme est associé à un objet et c'est l'objet qui est tracé, ce qui soulève d'autres questions éthiques. Mais avec la *smart caméra*, ce n'est plus l'objet qui est tracé mais le corps numérisé et individualisé de l'individu lui-même, en tant qu'objet. Ce n'est plus l'image comme représentation du réel qui est transmise, ce sont les coordonnées virtuelles qui nous représentent.

L'avènement de la datapolitique, que nous plaçons dans le plan d'immanence des techniques, participe d'une virtualisation et d'une réification de l'homme. Mais surtout, cette virtualisation modifie la nature du contrôle et ce sur quoi il porte. En ce sens, nous considérons que le contrôle ne peut pas être simplement considéré comme biopolitique. Nous pensons que cette existence est désormais essentiellement caractérisée par le paradigme « technique-numérique » et non plus par les catégories « biologique » ou « juridique ». La virtualisation des corps marque le passage entre ce que Foucault nommait le « seuil de modernité biologique » (au XVIIIe siècle) et ce que nous appelons un « seuil de modernité technique-numérique » (fin du XXe siècle).

Le pouvoir ne s'exerce plus au niveau de phénomènes massifs de population ou au niveau de la vie de l'espèce mais dans l'infra-liminaire, au niveau de sa décomposition individuelle. L'existence est numérique et individuelle.

²¹ Notons que les virtualités multiples révèlent entre autre l'apparition d'une nouvelle identité que Olivier Bobineau (2011) nomme « confinitaire ».

²² Terme francilien-centré qui renvoie à une carte à puce *Near Field Communication* (communication en champ proche) qui sert de support aux forfaits d'abonnement de transport en Ile de France. La carte établit la traçabilité de tous les déplacements.

Entre biopolitique et datapolitique

La vidéo-captation numérique des dividualités quelconques participe d'un mouvement de réification de l'humain rendu effectif par des nouvelles modalités de partage et de gestion « technique-numérique » des individus. De cette façon, le cadre des dispositifs de sécurité renouvelle la manière de penser et d'appréhender l'humain.

C'est par et à travers la gestion du risque, qui évince le partage juridico-médical pour le partage technique-numérique, que le vivant-sujet est transformé en vivant-objet. Cette déconstruction de l'individu en dividu surveillé est la conséquence technicienne de la protection d'un *individu avant tout vulnérable*, lui-même conséquence de l'apogée de la sacralité du vivant. La représentation de l'humain est désormais soumise, dans le domaine de la sécurité, à un écran technique ainsi qu'à une série de calculs algorithmiques qui recréent un monde par la mise en boucle infinie de deux moments : la représentation séparant et la communication reliant. Conformément au nouveau partage – technique-numérique – des individus en *dividus à risque*, l'extraction d'informations et leurs traductions engagent une séparation, « réunie » par cette représentation technique de l'humain qui renouvelle notre mode d'inscription au monde et débouche sur la circulation d'informations compatibles.

La maximalisation continue de la gestion biopolitique du vivant couplée à la société technicienne a établi une mise au pas progressive de l'homme par la machine. Le traitement d'images numérisées, propre à la datapolitique, fait naître des « data-identités » qui prolongent ce dépassement de l'homme par la machine. La population et les individus existent alors seulement à travers des *dividus compatibles et exploitables* avec le langage informatique et les logiciels algorithmiques

Enfin, les dispositifs de surveillance datapolitiques marquent un seuil où la préservation de la vie n'avance plus dans le même sens que son intensification, c'est-à-dire un moment où la mise à l'abri de l'homme vulnérable empêche cette intensification de la vie et semble au contraire favoriser un rapetissement de l'homme (Sloterdijk, 1999).

Si la biopolitique peut être caractérisée par le biologique, la population et la maximalisation de la vie, nous lui opposons avec la datapolitique respectivement, le numérique, le dividu, et l'intensification de la sécurité.

Avant d'ouvrir notre propos, nous souhaitons conclure en prolongeant une réflexion deleuzienne afin de marquer la césure entre la datapolitique et les modes de gouvernement biopolitique et anatomo-politique qui la précèdent.

Gilles Deleuze dans son *Foucault* (1986, pp 78-79) indique que « le pouvoir d'être

affecté est comme une *matière* de la force, et le pouvoir d'affecter est comme une *fonction* de la force ». Il qualifie alors l'anatomo-politique et la bio-politique comme les deux « fonctions pures dans les sociétés modernes » qui affectent « deux matières nues, un corps quelconque, une population quelconque ». Il précise que les « catégories de pouvoir sont (...) les déterminations propres à des actions considérées comme "quelconques", et à des supports quelconques ». La datapolitique consacre un nouveau diagramme de pouvoir, entendu comme une nouvelle répartition des rapports de force, et qu'elle peut être désignée comme une *fonction* pure affectant des individus quelconques, compris comme des *matières* nues.

Derrière la datapolitique

La remise en cause de l'entièreté de l'individu soumis aux dispositifs de surveillance intelligents n'a pas pour ambition de s'étendre à tous les champs de la vie. Toutefois, nous considérons que ces nouvelles manières de penser, de classer et de sélectionner engagent des modifications anthropologiques majeures qui ne se cantonnent nullement dans le seul domaine de la surveillance et de la sécurité. Ces modifications sont en mesure de changer l'ordre des choses, notamment dans le rapport que l'humain entretient avec lui-même²³. Elles engagent de nouvelles manières de penser le sujet ainsi que les espaces dans lesquels il habite.

Derrière l'avènement de la datapolitique, les réflexions abyssales sur l'anthropotechnie ou l'horizon éthique des possibilités techniques surgissent. En effet, la convergence entre l'humain et la machine, le processus d'*Human Engineering*²⁴, le nouveau partage des individus, et leur émiettement individuel font apparaître des ruptures anthropologiques majeures.

Nous qualifions de rapetissement de l'humain cette double réduction de la vie : à la vie biologique dans un premier temps et à sa traduction numérique dans un second temps. Ce processus émet un *écart* conséquent entre le sujet et sa représentation sociale, entre lui-même et ses données biologiques qui fonctionnent comme un nouveau transmetteur de son identité sociale et qui ont pourtant peu à voir avec son existence sociale publique (Agamben, 2014). Ainsi, cette captation de l'humain par les machines intelligentes, telles que la smart-caméra, ne relève ni d'une quelconque intelligence, ni d'une capacité d'entendement de ces machines mais d'une réduction de l'humain dans des termes captables par la machine. Cette continuité entre l'humain et la machine ne relève pas d'un processus naturel mais de la nécessité de simplifier l'humain pour qu'il soit saisi par la machine. Les techniques calculatoires intrinsèques aux dispositifs de

²³ Nous renvoyons ici à Günther Anders (1956) et à son concept de honte prométhéenne.

²⁴ Günther Anders (1956, op. Cit) utilise cette notion pour exprimer l'imitation de l'instrument par l'homme.

sécurité créent une continuité nouvelle entre l'homme et la machine. D'une manière bien plus subtile et discrète que le clonage, les cyborgs ou autres procédés biotechnologiques de pointe, les modalités de surveillance numérique participent du remplacement des « discontinuités métaphysiques par des continus postmétaphysiques » (Sloterdijk, 1999). Elles contribuent à cette convergence entre « ce qui est né » et « ce qui est fabriqué », non pas à travers l'hybridation de l'organique et du cybernétique (Besnier, 2009) mais à travers la *représentation* numérique de l'homme dans les dispositifs de contrôle.

Face à ce constat, comment rendre habitables les territoires de l'existence ? En prenant en compte la perspective écosophique ouverte par Félix Guattari et reprise par Manola Antonioli (2003, p 243), demandons-nous comment le sujet peut échapper aux machines de désubjectivation, comment des « Territoires réels de l'existence » peuvent se reproduire des au travers d'un processus de subjectivation qui « se constitue comme un pliage du dehors » ²⁵? Quels nouveaux accrochages territoriaux entrevoir ? Comment ré-affirmer le corps ? A quelles lignes de fuites se fier ?

La remise des corps au centre constitue une nécessité face à l'invasion de la virtualité déterritorialisante et à la dividualisation des individus.

La reterritorialisation nécessite de s'extraire d'un système économique néolibéral et de penser à une ville et ses espaces qui dépassent le productivisme. La question de la « machinodépendance » doit être posée pour dépasser le caractère « fun » et « pratique » de la technique, discuter de la démocratisation des savoirs concomitant avec l'éloignement de leur mode de production et des moyens de lutte pour résister à cette dépossession de soi.

Retrouver l'opacité intérieure (Tiqqun, 2009) perdue doit être un combat. La possibilité d'un refuge ou d'une désertion à l'intérieur de nous-mêmes est nécessaire pour créer un nouvel écart entre nous et le monde. C'est en œuvrant à notre propre reconnaissance, en nous distinguant du contexte immédiat avec lequel nous fusionnons, que nous pourrions affirmer notre présence au monde, point de départ d'une possible vie en commun. Affirmer sa présence au monde requiert de prendre acte de la présence en nous de cet autre, de notre état de dividualité quelconques, jusque dans nos désirs de singularité, de la publicisation de notre sphère privée et surtout de la socialisation complète de notre intimité.

²⁵ Le dehors est entendu ici comme l'ensemble des groupes humains, machines et structures socioéconomiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Amoore, Louise. (2013). *The Politics of Possibility : Risk and Security Beyond Probability*. Durham : Duke University Press.
- Antonoli, Manola. (2003). *Géophilosophie de Deleuze et Guattari*. Paris : L'Harmattan.
- Agamben, Giorgio. (2014). Comment l'obsession sécuritaire fait muter la démocratie ? *Le monde diplomatique*, n°718.
- Anders, Günther. (1956, éd. 2002). *L'obsolescence de l'homme, sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*. Paris : Encyclopédie des nuisances.
- Benezeth, Yannick. (2009). *Détection de la présence humaine par vision. Thèse de doctorat spécialité Sciences et Technologies Industrielles*. Institut PRISME, Université d'Orléans, Orléans.
- Besnier, Jean-Michel. (2009, éd. 2012a). *Demain les posthumains. Le futur a-t-il encore besoin de nous ?*. Paris : Fayard.
- Bobineau, Olivier. (2011). La troisième modernité. Une nouvelle donne anthropologique. *Le Débat*, n° 166, 150-159
- Deleuze, Gilles. (1986, éd. 2004). *Foucault*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Deleuze, Gilles. (1990, éd. 2003). *Pourparlers, 1972-1990*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Foucault, Michel. (2004). *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France. 1978-1979*. Paris : Gallimard-Seuil.
- Foucault, Michel. (1976). *Histoire de la sexualité. Tome 1. La volonté de savoir*. Paris : Gallimard.
- Foucault, Michel. (1975, éd. 2008). *Surveiller et Punir, Naissance de la prison*. Paris : Gallimard.
- Fussey, Pete. (2004). New Labour and New Surveillance : Theoretical and Political Ramifications of CCTV Implementation in the UK [en ligne]. *Surveillance & Society*, n°2, 251-269. <http://www.surveillance-and-society.org/cctv.htm>
- Garapon, Antoine. (2005, 14 avril). *Les auditions de la CNIL sur la carte d'identité*. Audition à la commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. [en ligne]. <http://m.cnil.fr/documentation/fiches-pratiques/fiche-pratique/article/les-auditions-de-la-cnil-sur-la-carte-didentite/>
- Lecat-Deschamps, Jean-Amos. (2014). *De la biopolitique à la datapolitique. Eléments de philosophie de l'urbain*. Thèse de doctorat en urbanisme. Université Paris-Est, Créteil.
- Lianos, Michalis. (2001). *Le nouveau contrôle social. Toile institutionnelle, normativité et lien social*. Paris : Harmattan.
- Lyon, David. (2001, éd. 2005). *Surveillance society. Monitoring everyday life*. Buckingham : open University Press.
- Ory, Murielle. (2012). *De la vidéoprotection à la vidéosurveillance : une étude sur l'acceptabilité sociale de la caméra*. Thèse de doctorat de sociologie. Université de Strasbourg, Strasbourg.

- Rouvroy, Antoinette., Berns, Thomas. (2010). Le nouveau pouvoir statistique. *Multitudes*, n°40, 88-103.
- Rouvroy, Antoinette. (2014, 22, mai). *La post-modernité des Big Data : aboutissement ou neutralisation de la pensée critique*. Communication présentée au colloque *Les enjeux éthiques du Big Data. Opportunités et risques*, Société Française De Statistique, Malakoff.
- Samerski, Silja., Illich, Ivan. (2010). *Statistique et calcul de risques : une épée de Damoclès sur la plénitude du présent*. Communication présentée au colloque *Rencontre Ivan Illich* [acte de la journée du 6 et 7 mai 2010] (pp. 180-188), Institut d'Urbanisme de Paris, Créteil.
- Sloterdijk, Peter. (1999). *Règles pour le parc humain suivi de La domestication de l'Être*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Tiqqun. (2000). *La théorie du bloom*. Paris : La fabrique.
- Tiqqun. (2009). *Contribution à la guerre en cours*. Paris : La Fabrique.